

# LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في  
الصحافة الوطنية

12/08/2014

## Célébration de la Journée nationale du migrant

Chef du gouvernement : Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour veiller aux affaires des MRE

Le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, a déclaré dimanche soir à Rabat, que l'Exécutif ne ménagera aucun effort pour veiller aux affaires des Marocains résidant à l'étranger.

Intervenant lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale du migrant, qui coïncide avec le 10 août de chaque année, M. Benkirane a souligné que le gouvernement, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, est disposé, dans la limite de ses moyens, à fournir tout appui ou soutien aux ressortissants marocains établis à l'étranger.

Le chef du gouvernement a, en outre, mis en exergue les différentes réalisations accomplies par le Maroc dans les divers domaines et les réformes auxquels le Royaume a adhéré pour l'édification de l'Etat de Droit, tout en appelant les compétences marocaines à l'étranger à s'impliquer davantage dans cette dynamique vertueuse que connaît leur pays.

Le Chef de l'Exécutif a saisi cette occasion pour saluer et rendre un hommage appuyé à la première génération des MRE qui ont réussi, malgré les difficultés et les obstacles qui se sont dressés devant eux, à rester fidèles à leur Patrie, à préserver leur identité marocaine et à inculquer à leurs progénitures l'amour de la Mère Patrie.

De son côté, le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Anis Birou, a salué l'attachement fort et solide de la première génération des Marocains du monde au Maroc, précisant que la célébration de la journée nationale de la communauté marocaine à l'étranger sous le thème Gratitude et reconnaissance à une génération pionnière, en hommage à la première génération des Marocains du monde est une reconnaissance des services louables rendus par cette génération au profit de leur mère Patrie.

Il a ajouté que cette première génération de MRE a établi un modèle à suivre par les autres générations de Marocains du monde qui l'ont suivi, affirmant que cette première génération demeure au centre des intérêts du ministère.

Dans ce sens, M. Birou a indiqué que son département a lancé une étude spécifique à la première génération des Marocains du monde, dont les conclusions feront l'objet de débats et de discussions dans la perspective de la mise en place d'un programme global qui répondra aux différents besoins des membres de cette génération âgée.

<http://www.maroc.ma/fr/actualites/celebration-de-la-journee-nationale-du-migrant-hommage-aux-marocains-du-monde>

Pour sa part, Abdellah Boussouf, secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), a mis en avant le rôle joué par les volontaires marocains durant les deux guerres mondiales et les migrants ayant quitté le Maroc après la deuxième guerre mondiale pour la défense des valeurs suprêmes de l'humanité, la consécration des fondements de la cohabitation et la contribution effective à la construction de l'Europe moderne.

Il a déclaré que le Maroc accorde une grande importance aux Marocains établis à l'étranger à travers la création d'un ministère dédié à la gestion de leurs affaires, outre les nombreuses fondations qui accompagnent les membres de la communauté dans les pays d'accueil et lors de leur voyage au Maroc, particulièrement le CCME, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger et la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

Cette cérémonie a été marquée par un vibrant hommage rendu à plusieurs membres de la première génération de MRE, la projection d'un film documentaire sur cette génération pionnière ainsi que par les témoignages livrés par plusieurs MRE issus de cette génération sur le parcours de leur vie à l'étranger.

Instituée par SM le Roi Mohammed VI depuis 2003, la célébration de la journée nationale du migrant a connu la présence notamment du président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi Alami, du ministre d'Etat, Abdellah Baha et du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rebbah.

(MAP-11/08/2014)

Célébration de la Journée nationale du migrant: hommage aux Marocains du monde

La journée nationale du migrant, célébrée le 10 août de chaque année, offre l'occasion de rendre hommage aux Marocains du monde qui participent au développement de leur pays d'origine et à son rayonnement au niveau international.

Instituée par SM le Roi Mohammed VI, cette célébration en dit long sur la place de choix qu'occupe cette frange de la société marocaine dans les politiques publiques. Elle permet aussi de jeter la lumière sur la contribution significative de la diaspora marocaine dans les domaines scientifique, culturel, social mais surtout économique et son apport louable au développement du royaume et à son rayonnement à l'échelle mondiale.

La communauté marocaine à l'étranger dont le nombre a atteint 4,5 millions personnes, a connu, durant les dernières années, une transformation qualitative au niveau de sa structure socio-professionnelle, d'où la nécessité d'opter pour des politiques qui soient en phase avec l'évolution des attentes et aspirations des MRE, en particulier les nouvelles générations.

A cet effet, le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a, dans le cadre de la politique gouvernementale de proximité avec la diaspora marocaine, tenu le 1er Forum de la société civile des Marocains du monde, pour évaluer le modèle de partenariat entre le Royaume et la société civile représentant les MRE, l'objectif étant de servir adéquatement cette catégorie et faire bénéficier le Royaume de son expertise et savoir-faire.

De même, le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Anis Birou, a effectué des visites dans plusieurs pays européens pour s'enquérir des préoccupations et aspirations des MRE et renforcer la coopération et le partenariat avec les autorités des pays d'accueil.

Prenant en compte l'acuité des difficultés administratives auxquelles ils sont confrontés dans leur pays d'origine, le ministère de tutelle a organisé cette semaine le premier Salon des Marocains résidant à l'étranger "J Expo 2014" avec comme objectif de promouvoir une communication de proximité au service des opérateurs nationaux à destination de la diaspora marocaine, qui contribue à hauteur de 7 pc dans le PIB grâce aux transferts financiers (56 MMD).

Dans le même sens, des conventions ont été signées, au cours de l'exercice 2013-14, entre le ministère chargé des MRE et d'autres intervenants en la matière pour faciliter la coordination et la coopération. A cela s'ajoute la mise à niveau du portail électronique pour élargir le champ des services administratifs proposés en ligne.

Sur un autre registre, la célébration de la journée nationale du migrant, en plus d'offrir l'opportunité de mettre en valeur la contribution des MRE au développement économique et social du pays, jette la lumière sur une nouvelle réalité à savoir que le Royaume, de pays émetteur ou de transit de l'immigration est devenu aujourd'hui aussi une terre d'accueil.

**Partant de ce constat entériné par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) dans son rapport thématique relatif à la situation des migrants et des réfugiés au Maroc, SM le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes Orientations au gouvernement pour qu'il oeuvre en coordination avec le CNDH et les différents acteurs concernés à l'élaboration et la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action appropriés dans la perspective de formuler une politique globale en matière d'immigration.**

En application des Hautes Orientations royales, Trois commissions interministérielles et deux commissions Ad-hoc ont été constituées pour la mise en oeuvre de la nouvelle politique migratoire nationale.

A la faveur de cette nouvelle politique migratoire hautement appréciée à l'échelle nationale et saluée au niveau régional et international, il a été procédé au lancement de Bureaux des étrangers au niveau de toutes les provinces et préfectures du Royaume pour recevoir les demandes de régularisation des immigrés en séjour illégal au Maroc. C'est ainsi que des cartes de séjour ont été remises aux bénéficiaires de l'opération exceptionnelle de régularisation des étrangers en séjour illégal au Maroc.

De l'avis de nombre d'observateurs, le Maroc, fort de son expertise dans la gestion de la question migratoire, a su, sous l'impulsion de SM le Roi, mettre en place une vision novatrice de sa politique migratoire, une politique humaniste dans sa philosophie, intégrée dans son contenu, responsable dans sa démarche et pionnière au niveau régional.

L'objectif de cette démarche est de consolider l'édifice démocratique du Royaume et d'interagir efficacement avec les mécanismes onusiens en matière des droits de l'Homme et des migrants en particulier.